



LE VAL DE SARTHE VOUS INFORME

Souad EL IRARI
Adjointe
à l'environnement



DISTRIBUTION DES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

À VOS AGENDAS,

- Mercredi 19/11 _____ de 8h30 à 12h30
- Jeudi 20/11 _____ de 8h00 à 12h00
- Vendredi 21/11 _____ de 16h à 20h
- Samedi 22/11 _____ de 9h à 12h

Nous vous invitons à venir chercher vos sacs à la grande salle des fêtes, chemin du Dauphin.

En cas d'impossibilité, nous vous encourageons à remplir la procuration ci-dessous pour que vos sacs soient récupérés par vos proches, vos voisins ou amis.

Les personnes qui rencontrent des difficultés de santé pourront, s'ils sont inscrits dans le registre des personnes à risques, demander une livraison au domicile.

Pour plus de renseignements contactez le CCAS au 02 43 47 07 47 ou par courriel : ccas@guecelard.fr



PROCURATION POUR LA RÉCUPÉRATION DES SACS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

Domicilié(e) à :

Donne procuration à (nom et prénom) :

Afin de récupérer mes sacs pour la collecte des ordures ménagères, pour une :

- Résidence principale composée de : personnes (nombre d'adultes et d'enfants)
- Résidence secondaire située à :
- Terrain de loisirs situé à :
- Entreprise (nom) :

Volume de sacs souhaités :

- 30 L :
- 50 L :
- Mixte :

Fait le : ____ / ____ / ____

Signature :